

DOUCHY-LES-MINES, QP059051 - Boulevard de la Liberté



Préambule Methodologique

Contexte et objectifs de la mission

Dans le **contexte national de réforme de la politique de la ville**, la Porte du Hainaut devient « chef de file » de cette politique sur le territoire. Le contrat unique d'agglomération a été signé en juin 2015.

10 territoires sont retenus par l'Etat dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire :

- **5 territoires intercommunaux :**
 - Quartier Prioritaire « Centre » (Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin),
 - Quartier Prioritaire « Schneider » (Escaudain, Louches, Roelux)
 - Quartier Prioritaire « Gambetta » (Louches, Denain, Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Brunehaut » (Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut)
 - Quartier Prioritaire « Arenberg » (Wallers, Bellaing, Raismes)
- **5 territoires communaux :**
 - Quartier Prioritaire « Boulevard de la Liberté » (Douchy-les-Mines)
 - Quartier Prioritaire « Couture Savonnerie » (Escaudain)
 - Quartier Prioritaire « Sabatier » (Raismes)
 - Quartier Prioritaire « Collinière » (Saint-Amand-les-Eaux)
 - Quartier Prioritaire « Elnon » (Saint-Amand-les-Eaux)

En parallèle de l'élaboration de son contrat de ville 2015-2020, une mission de diagnostic stratégique a été confiée à HB Etudes & Conseils en mai 2015.

La mission a pour objectifs de :

- Réaliser un **diagnostic partagé du fonctionnement de chacun des 10 nouveaux quartiers** de la géographie prioritaire de la CAPH,
- Identifier, pour chacun de ces quartiers, **les enjeux stratégiques**,
- Aiguiller la communauté d'agglomération sur la **priorisation et la stratégie d'intervention communautaire**.

La mission s'articule en deux phases :

- Phase I. Diagnostic – Etat des Lieux
- Phase II. Enjeux et Stratégie

Le présent rapport de diagnostic, en complément des 9 autres diagnostics de site, clôture la phase I.

La méthodologie déployée pour la réalisation des 10 diagnostics

Afin d'élaborer les 10 diagnostics stratégiques, plusieurs investigations ont été réalisées :

- Une visite de site de l'ensemble des 10 quartiers retenus,
- Une analyse des documents mis à disposition par la CAPH et les partenaires,
- La réalisation d'entretiens qualitatifs avec les acteurs ressources,
- Le recueil et le traitement de données diverses,
- L'analyse et la production de cartographies,
- La réalisation de réunions techniques avec chaque ville concernée afin de partager un pré-diagnostic et compléter le recueil d'informations.

Les acteurs rencontrés dans le cadre de la démarche sont :

- **Les services de la CAPH**
 - Les services Habitat et Politique de la ville
 - Le service Emploi Insertion
 - Le directeur du Pôle économique et emploi
 - La mission Arenberg Créative Mines
- La **DDTM de Valenciennes**
- Les services du **Département du Nord** (Direction territoriale et UTPAS)
- Les principaux **bailleurs sociaux**
 - Maisons & Cités
 - SIA Habitat
 - SA du Hainaut
- Les **techniciens et élus des communes concernées** par la nouvelle géographie prioritaire :
 - La ville de Denain,
 - La ville de Douchy les Mines,
 - La ville d'Escaudain,
 - La ville d'Escautpont,
 - La ville de Louches,
 - La ville de Saint Amand les Eaux,
 - La ville de Raismes,
 - La ville de Wallers.

Les sources documentaires exploitées

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et les partenaires ont mis à disposition de **nombreux documents divers et variés**. Nous retenons en particulier :

- Les documents relatifs au SCOT,
- Diverses cartographies de la CAPH (trame verte et bleue, localisation du patrimoine social, identification des cités minières, patrimoine remarquable, etc.)
- Les cartographies de la plateforme du compte foncier
- Données statistiques diverses (traitées en partie par la CAPH à l'échelle des quartiers prioritaires) : RPLS, FILOCOM, majic III, CAF, ANAH, etc.
- Etude opah RU Denain Lourches Escaudain
- Le dossier de candidature PNRU 2 pour la ville de Denain,
- Divers documents et études concernant la commune de Denain,
- L'étude d'aménagement paysager d'une Voie Parc dans le cadre du projet ANRU du site Knox, à ESCAUDAIN,
- Le contrat de ville 2015-2020 en cours de finalisation,
- Le bilan 2014 du PLIE
- Les fiches quartiers DDTM,
- Les documents relatifs à l'ANRU Sabatier – Ville de Raismes (candidature ANRU, bilans des opérations, etc.).
- Les documents et données des bailleurs (état du peuplement des quartiers prioritaires, cartographies, réflexions dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, etc.).
- Etc.

De nombreuses autres données ont été mises à disposition (notamment les données des bailleurs sur l'occupation de leur patrimoine), mais toutes n'ont pu être traitées dans le cadre des diagnostics.

En effet, l'objectif étant – à terme une analyse comparative entre les 10 sites retenus – le choix méthodologique a été de retenir un socle commun aux 10 sites.

Précautions relatives aux données chiffrées exploitées

Au regard des données statistiques disponibles, peu de sources de données publiques existent à l'échelle des nouveaux quartiers prioritaires.

Afin de pouvoir dégager des données et tendances à l'échelle de nos quartiers, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut a réalisé un important travail d'exploitation des bases de données, en particulier :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS 2014 sur le patrimoine social, exploitées par la CAPH,

En complément, d'autres données ont été exploitées :

- Les indicateurs clés de la politique de la ville du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 (INSEE) à l'échelle des quartiers prioritaires,
- Les données INSEE 2011 à l'échelle des IRIS (données habitat et population),
- Les données des bailleurs.

Nous avons également exploité les données INSEE à l'échelle des IRIS, bien qu'elles ne correspondent pas précisément aux périmètres de la nouvelle géographie prioritaire.

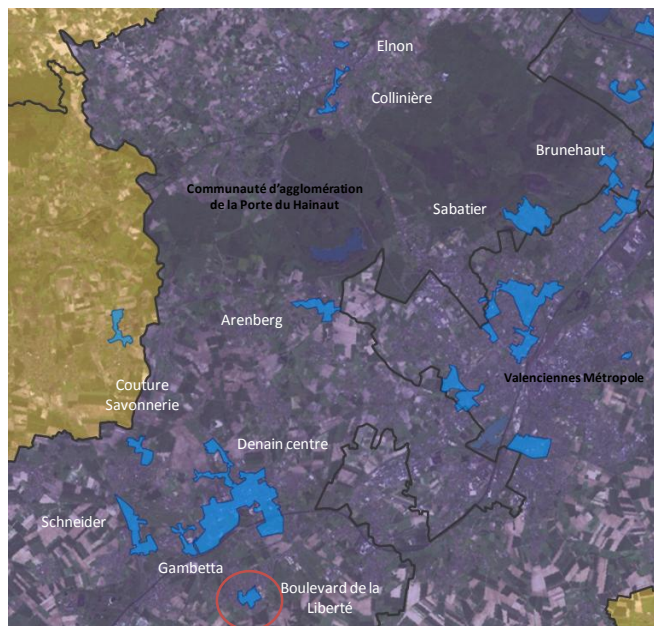
Néanmoins, il s'agissait des seules données disponibles permettant d'approcher la réalité de nos quartiers au regard notamment des indicateurs emploi, et formation.

A titre indicatif, la planche sur les données de cadrage apporte une précision sur la part de la surface du quartier prioritaire contenu dans les iris analysés.

Ainsi, les données présentées dans le diagnostic qui suit, mobilisent différentes sources à différentes échelles. Il convient ainsi d'être vigilant quant à l'interprétation de celles-ci.

SOMMAIRE

I. ELEMENTS DE CADRAGE	5
II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT	6
II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE	6
II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE	7
II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES	9
II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE	10
III. LE SITE AU REGARD DES POTENTIALITES ET DES PROJETS.....	11
III.1. LES COMPOSANTES DU SITE	11
III.2. LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LES PROJETS STRUCTURANTS	12
III.3. LE DEVELOPPEMENT DU TISSU COMMERÇANT	13
III.4. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION.....	13
IV. REGARD SUR L'HABITAT	14
IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV	14
IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS	15
IV.3. LES PROJETS HABITAT	18
V. REGARD SUR LA POPULATION	19
V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE	19
V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES ELEMENTS SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS).....	20
V.3. EN GUISE DE SYNTHESE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER DU BOULEVARD DE LA LIBERTE	24
VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE.....	25
VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER.....	26
VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES.....	26
VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	30
VIII. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	31



Source : Géoportail



Source : CAPH

I. ELEMENTS DE CADRAGE

Le quartier en géographie prioritaire « Boulevard de la Liberté » recense **3 440 habitants**, ce qui représente 11% de l'ensemble de la population habitant en géographie prioritaire sur la CAPH.

Le nombre de logements est de : **1 446 logements** (Source : Traitement CAPH des données cadastrales MAJIC III au 31 /12/2013).

Le revenu Médian de ce quartier est de **8400 €**. Après Denain centre, c'est le quartier pour lequel le revenu médian est le plus faible par comparaison aux autres quartiers en politique de la ville de la CAPH.

Au regard des zonages Iris- INSEE, le quartier Politique de la ville se partage sur les iris suivants :

Code	Nom du quartier prioritaire	Commune(s) concernée(s)	Commune Majoritaire	Population en géographie prioritaire 2011	Part du site / l'ensemble de la géographie prioritaire de la CAPH	Revenu médian
QP059050	Centre	Denain, Douchy-les-Mines, Louches, Haulchin	Denain	13980	46%	8 000 €
QP059051	Boulevard De La Liberté	Douchy-les-Mines	Douchy-les-Mines	3440	11%	8 400 €
QP059055	Sabatier	Raismes	Raismes	2820	9%	10 700 €
QP059052	Schneider	Escaudain, Louches, Roelux	Escaudain	2290	7%	8 700 €
QP059059	Arenberg	Wallers, Bellaing, Raismes	Wallers	1750	6%	10 500 €
	Elnon	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1436	5%	9 100 €
QP059056	Brunehaut	Escautpont, Raismes, Bruay-sur-l'Escaut	Escautpont	1271	4%	9 700 €
QP059054	Gambetta	Louches, Denain, Escaudain	Louches	1243	4%	9 000 €
QP059053	Couture Savonnerie	Escaudain	Escaudain	1200	4%	10 600 €
	Collinière	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	1106	4%	10 100 €
Total des 10 territoires en géographie prioritaire de la CAPH				30536	100%	

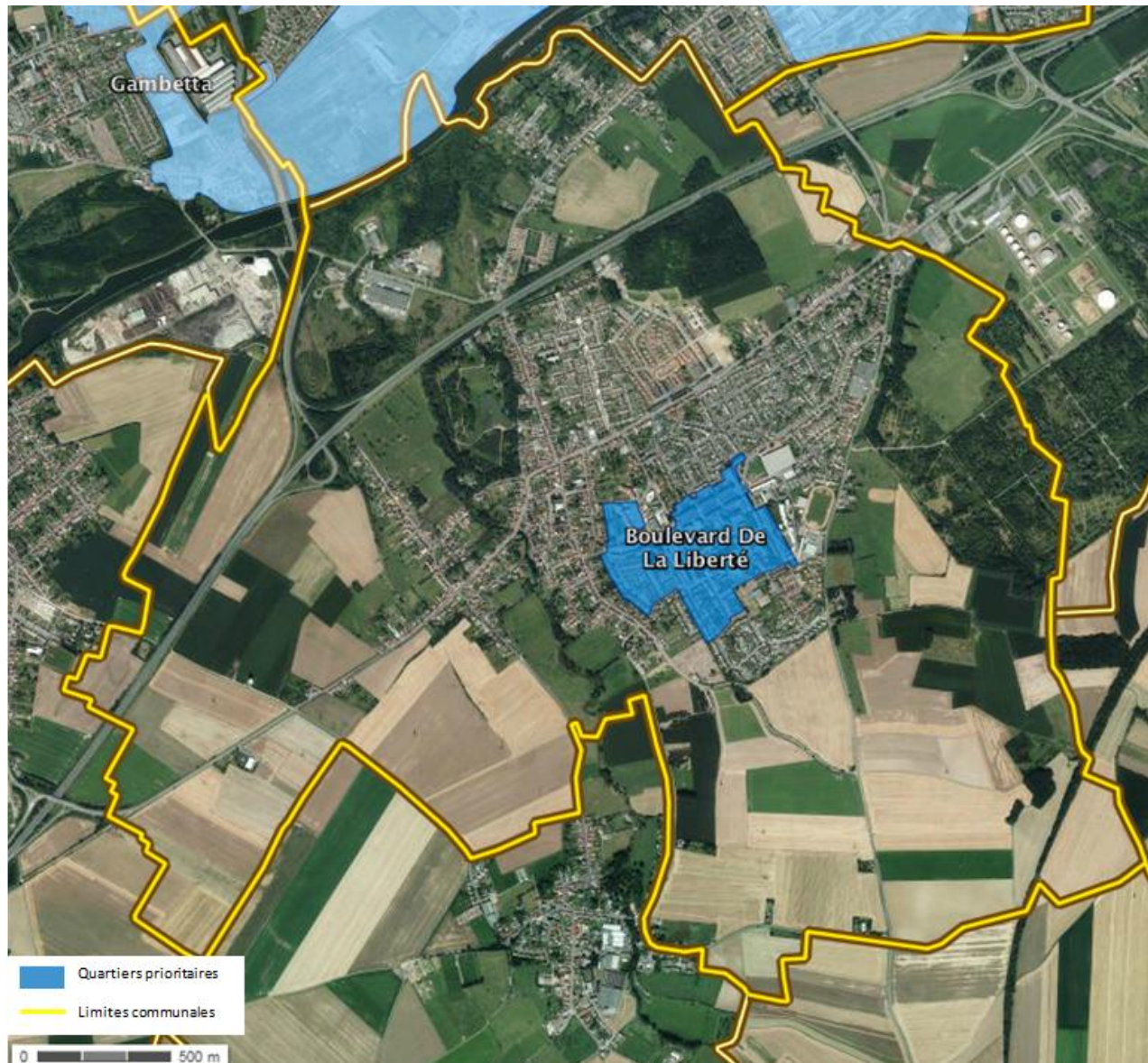
Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés, exploitation CAPH

Code	Nom du quartier prioritaire	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS
QP059051	Boulevard de la Liberté	Pitegnie	51.9%
		Nord	37.7%
		Centre	10.5%

- 51.9% de la surface du quartier prioritaire est contenu dans l'IRIS Pitegnie.
- 37.7% de la surface est contenue dans l'iris Nord.
- 10.5% de la surface est contenue dans l'iris Centre.

II. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT

II.1. LOCALISATION DANS LA VILLE



Le site Boulevard de la liberté est situé au cœur de la commune de Douchy-les-Mines.

Le site, en termes d'habitat, s'inscrit dans le bassin du Denais, pôle secondaire de l'agglomération.

Dans les années 60-70, le village de Douchy les Mines a été identifié comme un lieu particulièrement favorable pour construire du logement de qualité. En effet, la commune, située en hauteur et au sud du site sidérurgique de Denain, était préservée des nuisances de fumées par les vents dominants. Cette situation géographique favorable permet d'expliquer sa croissance exponentielle en peu d'années.

En lien direct avec le centre ville, **le quartier est un maillon à part entière de la commune** :

- Sous l'angle urbain, étant au cœur de la ville,
- En termes d'offre de logements,
- En termes d'usages étant donné la présence des équipements structurants de la ville dans la périphérie du site,
- En termes d'image.

La plus grosse densité de population se trouve sur le Boulevard de la Liberté, composé de logements collectifs à vocation sociale.

Le quartier Politique de la Ville s'étend au sud et à l'Ouest du boulevard de la Liberté sur les pavillons individuels dont une partie appartient au bailleur SA du Hainaut et une autre au parc privé de façon diffuse.

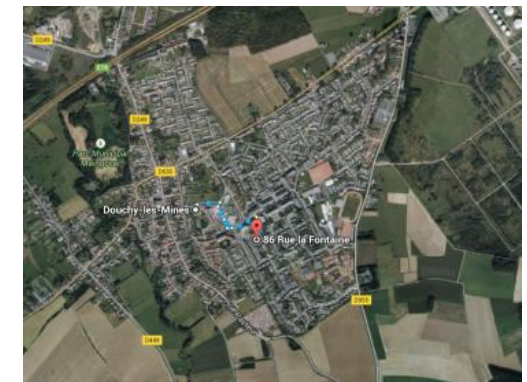
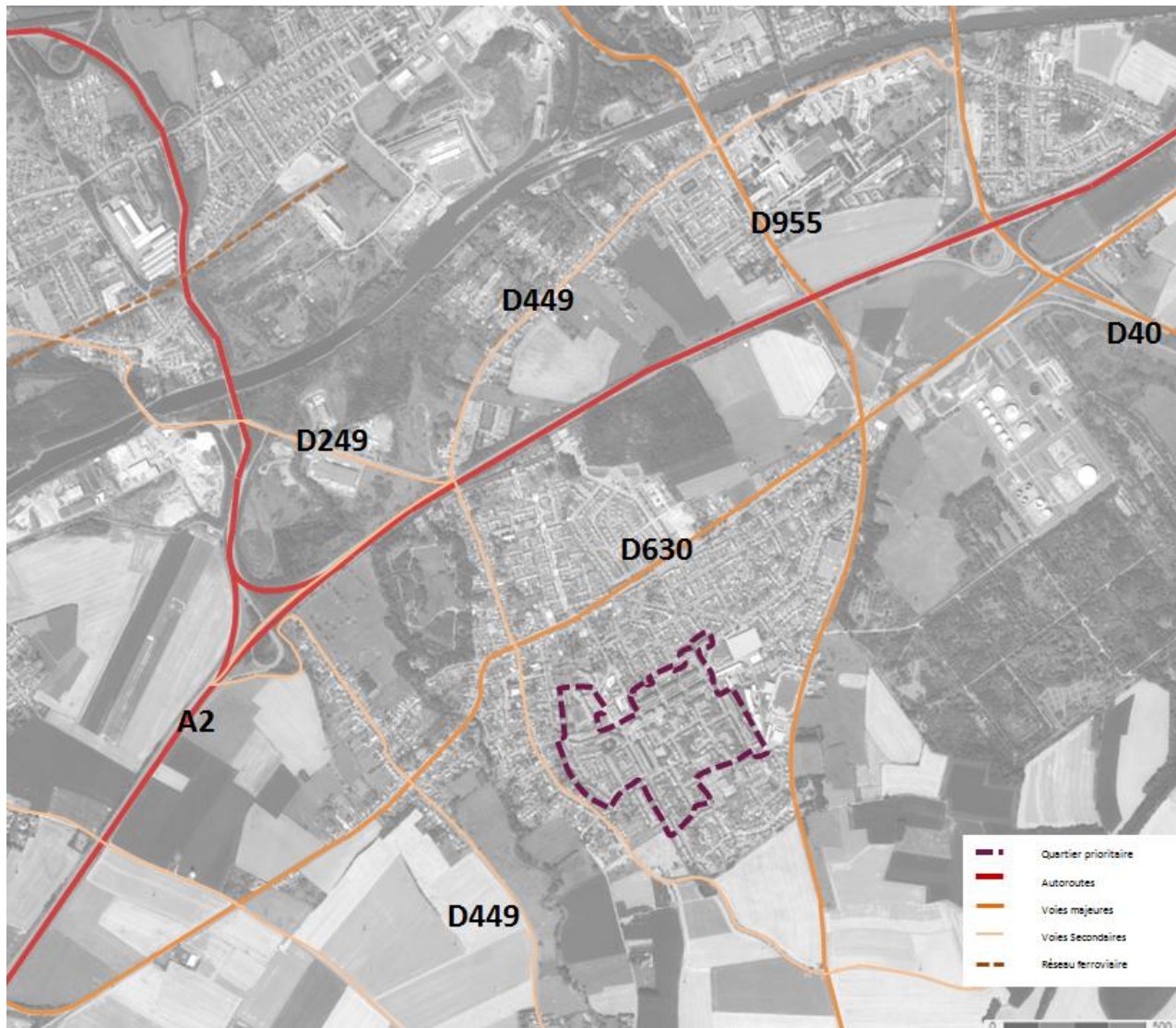
II.2. L'ACCESSIBILITE DU SITE

Le réseau viaire

La commune de Douchy Les Mines est facilement accessible :

- Par l'Autoroute A2 Paris-Bruxelles via deux sorties :
 - La sortie Denain au Nord
 - La sortie Bouchain au sud
- Au Nord du site, la D630 traverse la commune d'Est en Ouest et un accès par la rue Jean Jaurès permet un accès au site par le Nord,
- A l'Est du site, des connexions permettent un bon accès vers la D955 (rue d'Haspres).

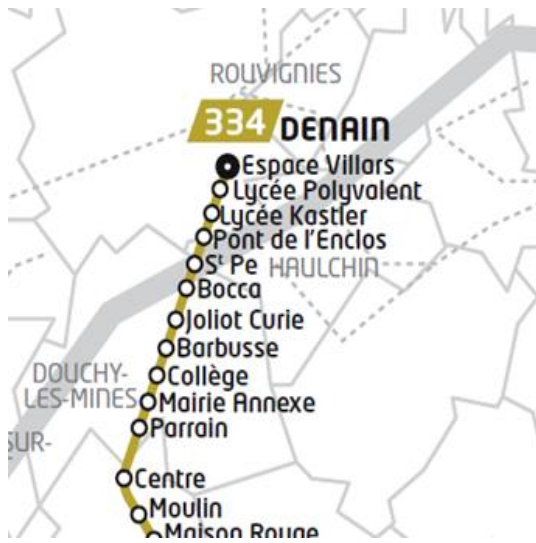
Le site en lui-même est relativement bien maillé même si aucune voie secondaire ne le traverse. En effet, il est **situé au cœur de la commune**, à proximité immédiate de la place Paul Eluard.



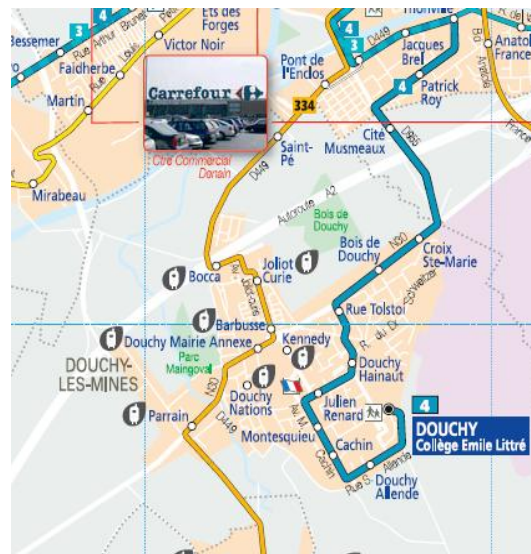
Source : <https://www.google.fr/maps>

Le projet de rénovation urbaine réalisé sur le boulevard de la Liberté a permis, par la création du mail urbain, de rendre plus perméable le quartier.

Ainsi, **le site peut être qualifié d'accessible et n'est pas enclavé au regard de son accès viaire.**



Source : <http://www.arc-en-ciel3.fr>



Source : <http://www.transvilles.com>



Source : <http://www.sncf.com>

Réseaux des transports en commun

La commune de Douchy-les-Mines et le site Boulevard de la Liberté bénéficient de deux réseaux interurbains qui s'entremêlent.

Le réseau Arc en ciel 3 est présent sur le site avec la ligne de bus 334 : Saméon/Orchies. Néanmoins, le réseau Arc en Ciel reste limité, avec des dessertes tenant essentiellement compte des contraintes horaires des scolaires.

Le réseau Transvilles est également présent sur la commune et le site avec deux lignes de bus :

- **La ligne 4 :** Douchy-les-Mines Collègue E.Littré/Roieux Roquebrune/Neuville cimetièrre
- **La ligne 334 :** Denain Espace Villars / Avesnes le Sec gare

Lors de l'entretien avec la ville de Douchy-les-Mines, **des problématiques d'accessibilité en transports en commun à Valenciennes et à l'université** ont été pointées.

Avec l'arrivée du Tramway à Denain, l'espace Villars à Denain est devenu le point de rattachement pour se rendre vers Valenciennes, ce qui a allongé les temps de transport vers la ville centre.

« Le seul souci, c'est l'accès à Valenciennes, à l'université, il faut une heure pour y aller. Et avec le tram, il y a moins de bus. »

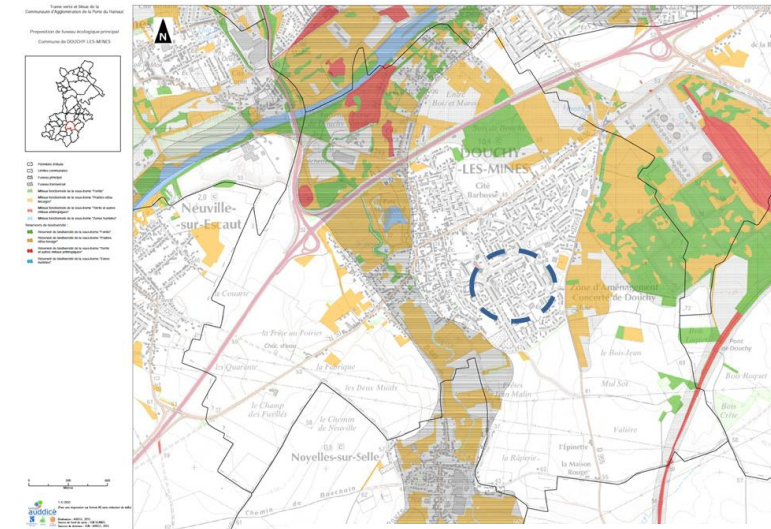
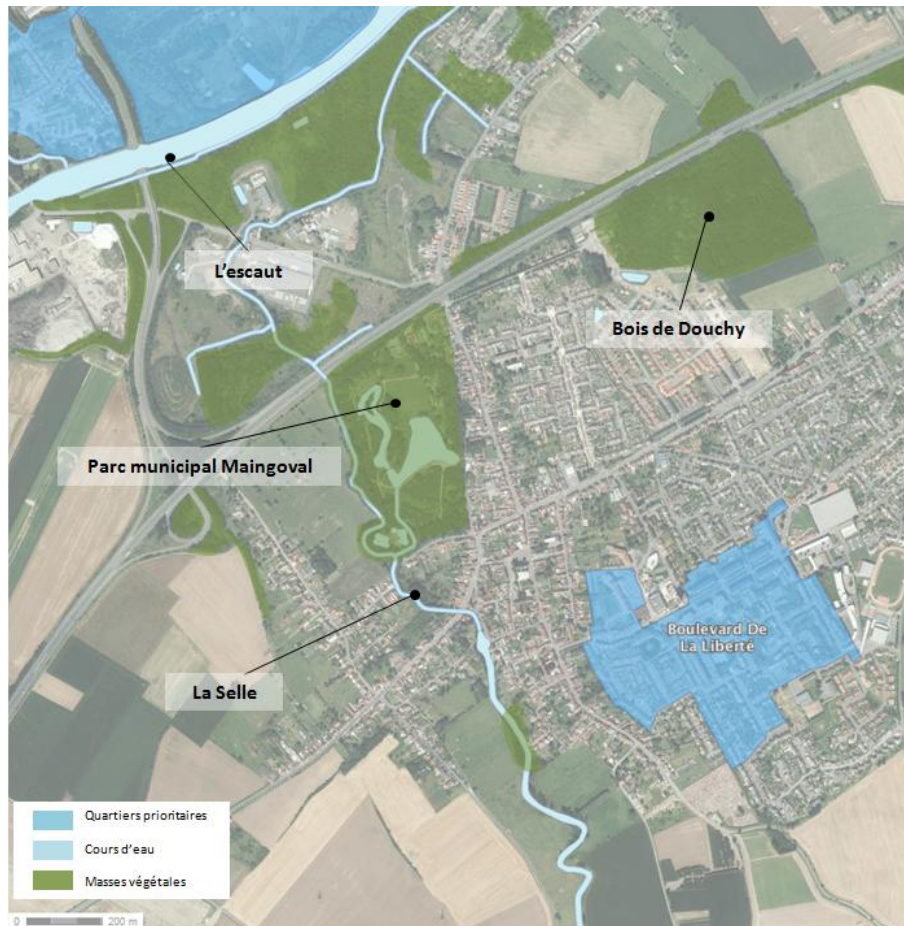
De plus, ce type de transport (le bus) et la faible fréquence journalière associée nécessite de connaître au préalable les horaires de passage.

Le réseau TER du Nord-Pas-de-Calais n'est pas présent sur Douchy-les-Mines. Néanmoins, des gares sont situées **dans les communes voisines** : Lourches et Denain (environ 6 kilomètres) sur la ligne TER 20 Cambrai –Valenciennes- Lille.

II.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES QUALITES PAYSAGERES

Le site Boulevard de la Liberté se caractérise par **son caractère à dominance urbaine**. Ainsi, la trame verte et bleue ne pénètre pas le site du boulevard de la Liberté.

La trame verte et bleue traverse la commune par le « vieux Douchy » le long de la Selle et en passant par le parc Maingoval par des « espaces de prairies » (en jaune sur la carte ci-dessous) et des « zones humides » (en bleu).



Source : CAPH

Des qualités paysagères sont identifiées à l'échelle de la ville de Douchy-les-Mines, avec :

- Le parc Maingoval, qui constitue le « poumon vert » de la ville,
- Le Bois de Douchy situé au Nord,
- Les espaces agricoles, qui entourent la commune de Douchy-les-Mines.



Le parc municipal Maingoval



La selle



Le bois de Douchy

II.4. LE PATRIMOINE REMARQUABLE

Il n'y a pas de patrimoine classé à l'Unesco sur le quartier prioritaire du boulevard de la Liberté, à Douchy les Mines.

Dans le cadre d'un recensement réalisé récemment, la ville de Douchy les Mines a identifié **deux sites remarquables sur la commune qui ne sont pas situés sur notre quartier prioritaire.**

- La brasserie Coulon,
- La fosse BOCA



Bâtiment de la machine d'extraction de la fosse Boca des mines de Douchy.



La fosse BOCA vers 1930

La fosse Charles Boca ou n°9 de la Compagnie des mines de Douchy est un ancien charbonnage du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

Elle fait partie des dernières fosses mises en service dans le bassin minier avant la nationalisation. Un terril est édifié à l'Est du carreau de fosse, et des cités sont bâties à l'Ouest, de part et d'autre de l'embranchement ferroviaire.

La fosse Boca a fermé le 31 mars 1950. Un des bâtiments abrite aujourd'hui le musée de la Mine.

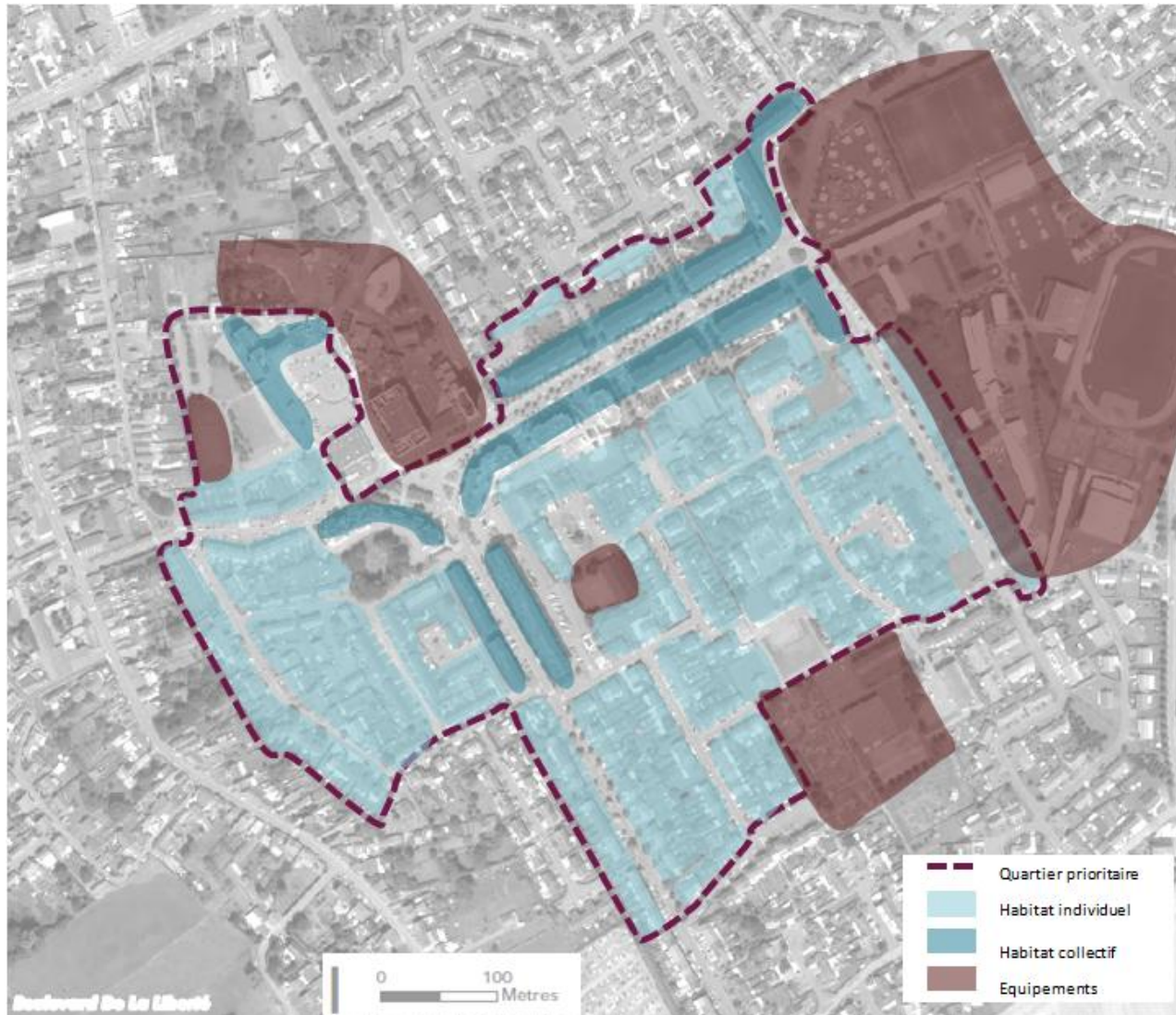
La brasserie-malterie Coulon aurait été créée vers 1880 par M. Coulon, cultivateur, brasseur et malteur, sur l'emplacement d'une ferme qui devait produire de la bière.

Vers 1919, la brasserie Coulon fusionne avec les deux autres brasseries de Douchy sous forme de coopérative au nom de Coulon Lacroix Mascout.

L'activité cesse vers 1938. Après 1945 la brasserie est convertie en dépôt de boissons. Elle sert ensuite de local culturel, avant d'être détruite en 1997.

III.LE SITE AU REGARD DES POTENTIALITES ET DES PROJETS

III.1. LES COMPOSANTES DU SITE



Le site se caractérise par :

- De l'habitat individuel sur la majeure partie du quartier prioritaire
- De l'habitat collectif :
 - Place du Hainaut
 - Le long du boulevard de la Liberté
 - Sur la place Paul Eluard
 - Rue Paul Eluard
 - Avenue Marcel Cachin

La carte ci-contre laisse apparaître de **larges poches d'équipements aux abords du site**. Même si ceux-ci ne sont pas intégrés au périmètre, ils constituent des équipements structurants qui en termes d'usage participent au fonctionnement urbain et social du quartier.

Le site ne comporte **pas de potentialités foncières et de zones à urbaniser**.

Une zone d'extension urbaine est envisagée au sud de la commune sur les zones agricoles situées entre la rue d'Haspres et la Rue Pasteur comme le montre la carte ci-dessous.



III.2. LA DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LES PROJETS STRUCTURANTS

Depuis 1998, dans le cadre du Grand Projet de Ville, la ville de Douchy-les-Mines a engagé la réflexion sur son **Projet de Rénovation Urbaine (PRU)**.

L'objectif était de rendre une attractivité au boulevard de la Liberté en voie de ghettoïsation afin d'améliorer la mixité sociale et plus globalement de participer à une plus grande attractivité du territoire.

Celui-ci s'est traduit dans le cadre de la contractualisation avec l'ANRU et l'ensemble des partenaires en octobre 2004.

Le projet de Renouvellement Urbain de la Ville est reconnu comme pilote à plusieurs titres :

- L'un des premiers projets ANRU régional (et national),
- La sollicitation d'un architecte-Urbaniste de renom – Roland Castro - pour participer à un changement d'image significatif du boulevard.
- Un premier projet de résidentialisation d'ambition réalisé et par conséquent « vitrine » pour les autres PRU à ce titre, L'intégration d'une dimension économique visant à une plus grande mixité fonctionnelle (avec des espaces à vocation tertiaire intégrés au Beffroi), même si ces cellules trouvent difficilement preneurs encore aujourd'hui.
- La reconstruction de nouveaux logements hors site sur la ZAC du Bois de Douchy, qui constitue le second Grand Projet de la Ville (au nord de l'avenue de la République).

La convention ANRU date de 2004, elle avait pour but la rénovation d'un certain nombre de logements (principalement sociaux) autour du boulevard de la liberté. L'objectif était la réhabilitation de 400 appartements, la destruction de 40 appartements et la construction de 6 logements pour un coût de 40 millions d'euros.

Le **PRU est aujourd'hui achevé, le centre des arts étant la dernière opération d'envergure**. Il n'y a plus d'autres projets structurants identifiés à ce jour.



Avant



Après

L'évaluation du projet de rénovation urbaine réalisée dans le cadre de la clôture de la convention financière pointait les **éléments saillants** suivants :

Les atouts/points forts du projet

- Le Projet de Rénovation Urbaine du boulevard de la Liberté est un **projet remarquable** qui a permis un réel changement d'image : le boulevard de la Liberté a retrouvé une urbanité.
- La résidentialisation a permis une **nouvelle attractivité et un renouvellement du cadre de vie** des habitants. Les nouveaux usages ont permis de rompre avec l'image stigmatisée du boulevard.
- Le **partenariat opérationnel et la continuité des acteurs** impliqués dans la démarche ont permis d'assurer le bon déroulement des opérations.
- Une **échelle de quartier est retrouvée**, aux dimensions plus accessibles.

Les faiblesses/les points de vigilance

- Le souhait d'inscrire le projet dans une approche à la fois sociale et économique s'est heurté à un **manque de compétences en économie** pour relayer les envies, définir clairement les besoins des entreprises et les traduire dans l'aménagement (cf. espaces vacants sur le beffroi).
- L'absence de prise en compte des **questions environnementales** et du développement durable. Il convient, néanmoins de souligner que le projet était antérieur à cette prise de conscience collective et aux nouvelles contraintes réglementaires.

En complément de l'ANRU, dans le cadre du plan de relance 2009, les bâtiments non traités dans le cadre de l'ANRU ont fait l'objet d'une résidentialisation (entrées 19 à 25).

Le projet de la ZAC du bois de Douchy.

C'est un projet ancien, les premières discussions eurent lieu en 2003. La première pierre est posée en 2007 et en 2013 le programme est presque terminé.

Située en périphérie de la ville, cette ZAC - construite sur d'anciens champs - est bordée par un des axes principaux de la ville qui rejoint la route de Denain, la Zone d'activité de Prouvy-Rouvignies et l'autoroute A 22 direction Paris-Bruxelles.

Le quartier « du bois de Douchy » fait 15 ha et comporte 370 logements. Parmi ces logements, 200 sont des logements sociaux (en îlot simple ou double). On trouve des logements intermédiaire pour les classes moyennes, des maisons en accès à la propriété, des terrains en lot libre et des béguinages (logements pour les personnes âgées). Dans le cadre du développement durable, ces maisons sont aux dernières normes thermiques en vigueur et les 32 dernières maisons construites sont aux normes sismiques.

III.3. LE DEVELOPPEMENT DU TISSU COMMERÇANT

La dimension économique du projet ANRU n'a pas porté ses fruits comme imaginé à l'origine. La partie du beffroi initialement dédié à de l'activité économique a été revendu par la ville à un privé. Néanmoins, les plateaux commerciaux demeurent vacants pour l'essentiel.

Certains commerces ont été relocalisés et revalorisés en pied d'immeuble à l'occasion du projet de rénovation du boulevard de la Liberté.

Néanmoins, aujourd'hui, la question du commerce demeure un enjeu essentiel notamment autour de la place Paul Eluard qui apparait aujourd'hui obsolète aux côtés des projets réalisés aux abords du boulevard de la Liberté :

- En pied d'immeuble
- En lieu et place du Lidl
- A travers la dynamisation du marché du samedi Matin.

Un enjeu de développement des commerces autour de la place Paul Eluard mérite d'être pointé pour redynamiser le centre ville sous l'angle commercial, autre condition au développement du secteur.

Du point de vue de la commune, la reprise du LIDL par un commerçant indépendant permet de satisfaire les besoins en commerce de proximité.

III.4. LA MOBILISATION DES CLAUSES D'INSERTION

Le tableau suivant présente les opérations réalisées du 01/01/2011 au 31/05/2015 sur lesquelles des heures d'insertion ont été appliquées.

Ainsi, au total sur **4 opérations réalisées depuis 2011 sur la ville de Douchy les mines, 10 197 heures d'insertion ont été réalisées pour un total de 34 participants.**

Sur la base des informations transmises en juin 2015 au service emploi de la CAPH par les donneurs d'ordre, les opérations suivantes sont identifiées comme des opérations à venir qui mobiliseront des heures d'insertion bénéficiant par priorité aux territoires en géographie prioritaire :

- GHI : Résidence boulevard de la Liberté, place Paul Eluard
- VILLE DE DOUCHY : CAC, boulevard de la Liberté.



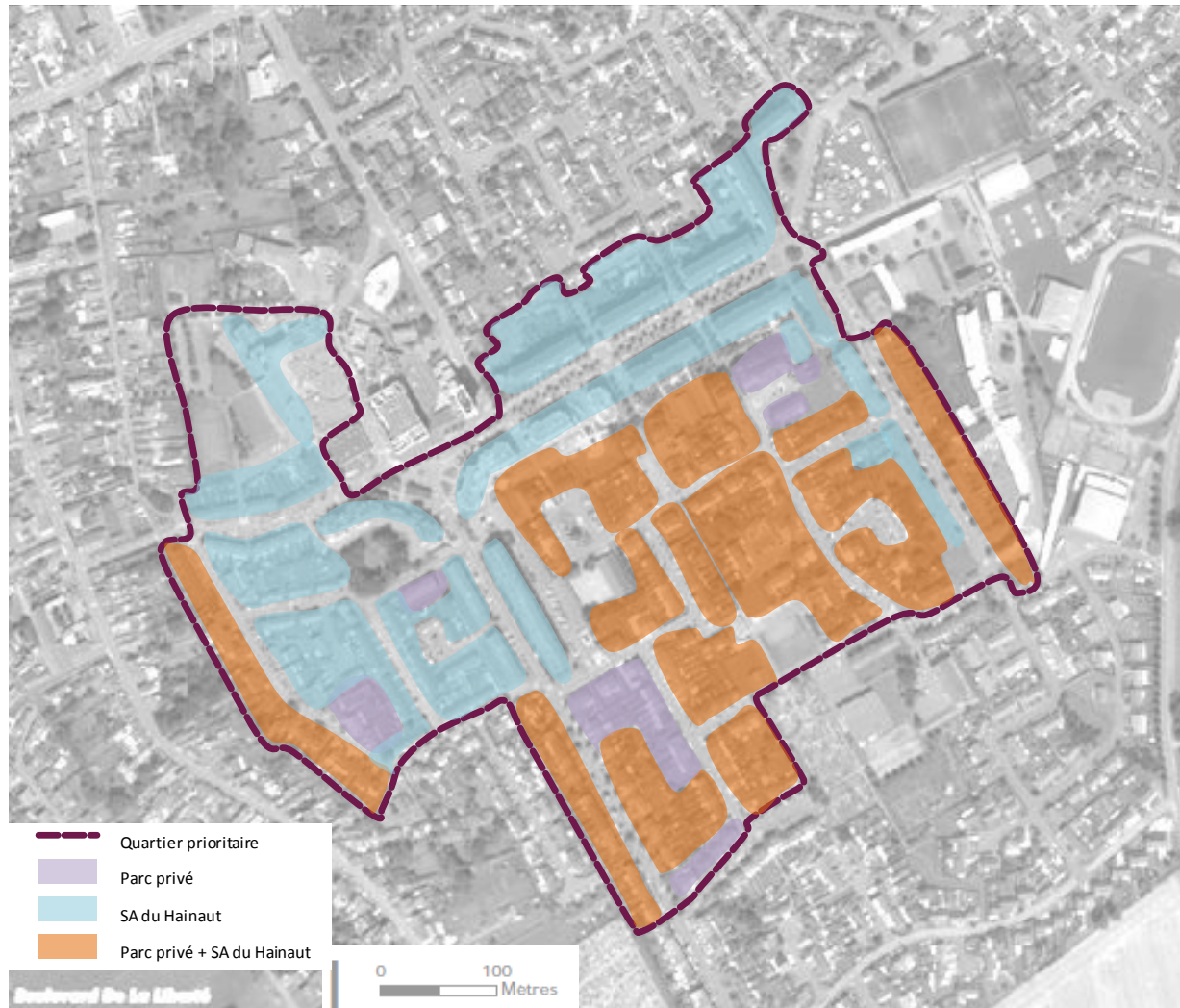
Place Paul Eluard – StreetView – Avril 2009

Maitre d'Ouvrage	Opération	Heures d'insertion réalisées	Nombre de Participants
GHI	Residentialisation du boulevard de la Liberté	1016	3
GHI	Réhabilitation de 68 logements place Paul Eluard	1516	10
Ville de Douchy	Centre des arts et de la Culture	7434	20
Ville de Douchy	Residentialisation du boulevard de la Liberté	231	1
Ensemble		10 197 heures	34 participants

Source : Service emploi CAPH

IV. REGARD SUR L'HABITAT

IV.1. DONNEES DE CADRAGE SUR LE PERIMETRE QPV



Le quartier prioritaire Boulevard de la Liberté est composé d'environ 1446 logements (Source : Traitement CAPH des données cadastrales MAJIC III au 31/12/2013).

Ce quartier représente 33% de l'ensemble de la commune de Douchy les Mines.

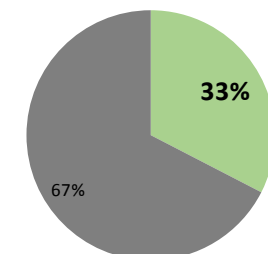
Ce quartier est composé majoritairement d'habitat social collectif et individuel se répartissant de la manière suivante :

- 1206 logements sociaux appartenant à la SA du Hainaut (source : RPLS 2014).
- 930 sont des logements collectifs et 276 sont des logements individuels présents dans le diffus.

D'après les estimations réalisées, le quartier compterait environ **240 logements privés** occupés par des propriétaires et locataires.

Les zonages « orange » représentent des zones d'habitat individuel mixant des logements sociaux SA du Hainaut et des logements privés vendus au fil des années.

DOUCHY LES MINES : PART DES LOGEMENTS EN QPV BOULEVARD DE LA LIBERTÉ SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE



■ Part des logements de Douchy les Mines situés sur le QPV Boulevard de la Liberté

■ Part des logements de Douchy les Mines en dehors du périmètre prioritaire

REPARTITION DES LOGEMENTS EN 2011

Territoire	Logements en 2011	Résidences principales en 2011	Résidences secondaires et logements occasionnels en 2011	Logements vacants en 2011	Maisons en 2011	Appartements en 2011
Liberté - Pitegnie	971	946 (97,4%)	0 (0%)	25 (2,6%)	461 (47,5%)	510 (52,5%)
Liberté - Nord	1090	1029 (94,4%)	3 (0,3%)	59 (5,4%)	767 (70,4%)	315 (28,9%)
Liberté - Centre	993	963 (97%)	0 (0%)	30 (3%)	719 (72,4%)	274 (27,6%)
Ville de Douchy les Mines	4212 (100%)	4049 (96,1%)	9 (0,2%)	154 (3,7%)	3041 (72,2%)	1160 (27,5%)
CAPH	62497 (100%)	57937 (92,7%)	255 (6,9%)	4295 (6,9%)	54577 (87,3%)	7752 (12,4%)

Source : INSEE recensement 2011.

REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION EN 2011

Territoire	Résidences principales en 2011	Résidences principales occupées par des propriétaires en 2011	Résidences principales occupées par des locataires en 2011	Résidences principales HLM louée vide en 2011	logé gratuit en 2011
Liberté - Pitegnie	946	299 (32%)	647 (68%)	624 (66%)	0 (0%)
Liberté - Nord	1029	476 (46%)	531 (52%)	426 (41%)	21 (2%)
Liberté - Centre	963	639 (66%)	312 (32%)	272 (28%)	11 (1%)
Ville de Douchy les Mines	4049	2161 (53%)	1843 (46%)	1494 (37%)	45 (1%)
CAPH	57937	33459 (58%)	23099 (40%)	10828 (19%)	1378 (2%)

Source : INSEE recensement 2011.

IV.2. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

Les données exploitées dans cette partie visent à poser un état de l'offre de logements à l'échelle du quartier prioritaire. Les données et échelles existantes ne nous permettent pas de disposer de données précises sur les logements situés sur les nouveaux périmètres en géographie prioritaire. Nous avons donc croisé plusieurs sources de données :

- Les données MAJIC III en date du 31/12/2013, exploitées par la CAPH,
- Les données RPLS 2014 sur le patrimoine social exploitées par la CAPH,
- Les données INSEE 2011,
- Les données des bailleurs Maisons et Cités, SIA Habitat et SA du Hainaut.

Certains écarts peuvent apparaître entre les données issues des différentes sources.

Quelques données de référence à l'échelle de la commune de Douchy les Mines

La ville de Douchy les Mines comptabilise, au recensement INSEE 2011, **4212 logements, dont 4049 résidences principales, 9 résidences secondaires ou logements occasionnels et 154 logements vacants.**

72.2% des logements sont des logements individuels.

Au regard du statut d'occupation, les résidences principales de la ville de Douchy les Mines se répartissent de la manière suivante :

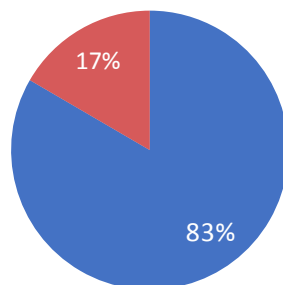
- 53% sont des logements occupés par des propriétaires,
- 46% sont des logements occupés par des locataires (parc privé et parc social) dont 37% de logements HLM loués vides.
- 1% de logements « logés gratuit ».

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2011 :

- *56.2% des résidences principales sont occupées par des propriétaires.*
- *41.6% des résidences principales sont occupées par des locataires.*
- *2.2% sont des logements occupés gratuitement*

L'iris Pitegnie concentre une proportion moins élevée de propriétaires (32%, contre 46% sur l'iris Nord, 66% sur l'iris centre et 53% sur l'ensemble de la ville).

RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE TYPE DE PARC SUR LE QPV BOULEVARD DE LA LIBERTÉ



■ Proportion de logements sociaux ■ Proportion estimée de logements privés

REPARTITION DES LOGEMENTS PAR BAILLEUR ET PAR CITE, ET SELON LA NATURE DES LOGEMENTS

Bailleur	Cité	Nombre total de logements	Nombre de logements individuels	Nombre de logements collectifs
SA du Hainaut	France A, Liberté B, D, I, K, Thorez L	306		306
SA du Hainaut	France, Thorez M	95	53	42
SA du Hainaut	Condorcet, Cachin, Bruyère, Montesquieu	67	24	43
SA du Hainaut	Balzac, Ferry, Moquet, Fontaine, Cachin, Cachin Q, Liberté G	297	81	216
SA du Hainaut	Paix, Montesquieu	36	36	
SA du Hainaut	Liberté A et B	84		84
SA du Hainaut	Liberté C1 et C2	72		72
SA du Hainaut	Montesquieu	6	6	
SA du Hainaut	Eluard	67		67
SA du Hainaut	Montesquieu, Eluard K, L, M, I, J	99	15	84
SA du Hainaut	Eluard	31	31	
SA du Hainaut	France	4		4
SA du Hainaut	France	6		6
SA du Hainaut	Rue Cachin	1	1	
SA du Hainaut	Bd Liberté	6		6
SA du Hainaut	Rues Paix et Montesquieu	29	29	
Total général		1206	276	930
		100%	23%	77%

Source : RPLS 2014, traitement CAPH

A l'échelle du quartier prioritaire

1446 logements sont recensés sur le « boulevard de la liberté », ce qui représente **33% du patrimoine de logements de la commune de Douchy les Mines**. (Source : Traitement CAPH des données cadastrales MAJIC III au 31 /12/2013).

Zoom sur le patrimoine social du QPV

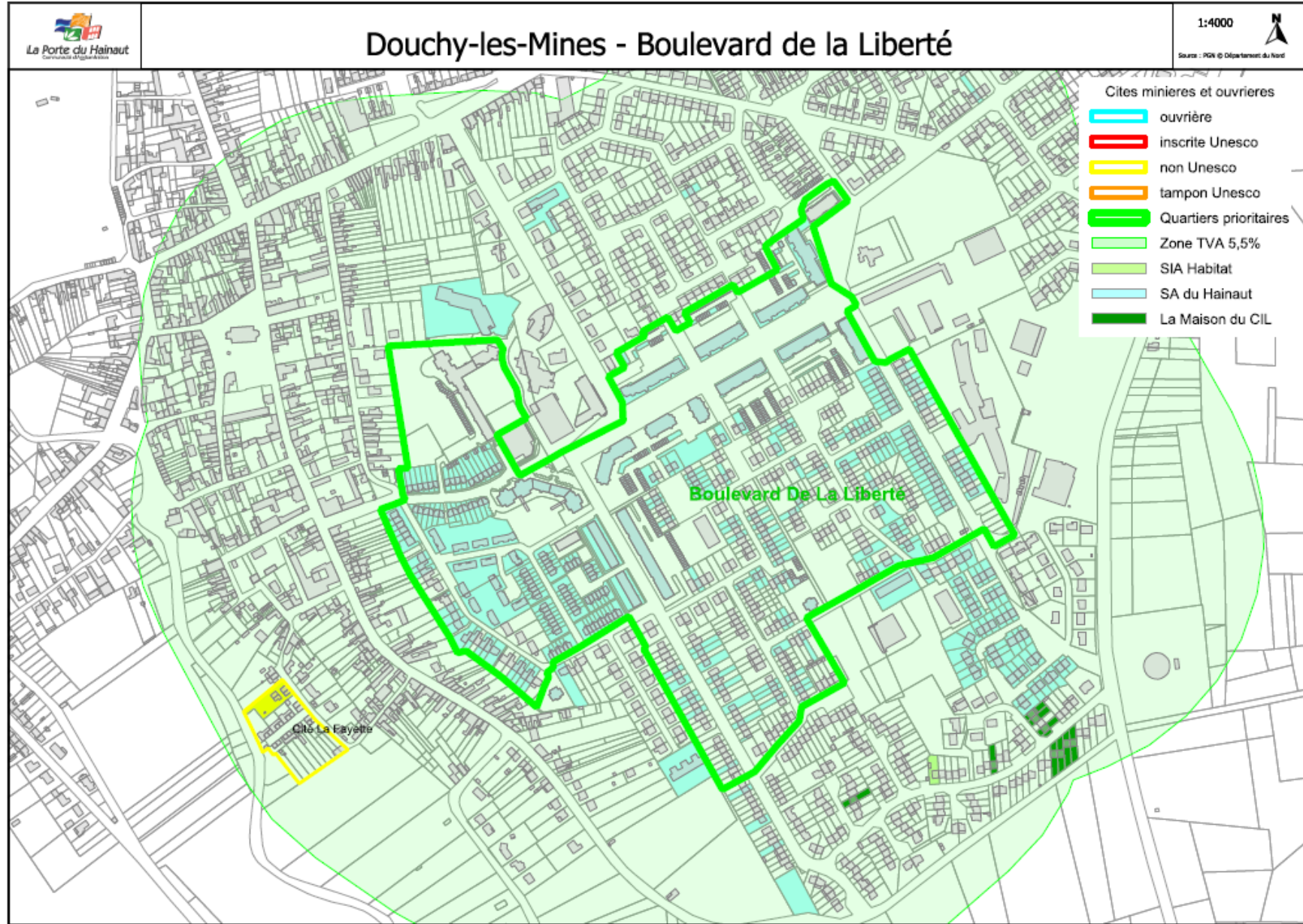
Sur la base des données RPLS 2014, le boulevard de la Liberté comptabilise 1206 logements appartenant tous au bailleur SA du Hainaut.

Cela représente **83% du parc de logements** estimé sur le quartier en politique de la ville (1206/1446*100).

77% des logements sont collectifs (soit 930 logements) et 23% des logements sont individuels (276 logements).

En mai 2015, 1217 logements sont recensés par la SA du Hainaut sur le Boulevard de la Liberté (945 logements collectifs et 272 logements individuels).





Source : CAPH

IV.3. LES PROJETS HABITAT

Les projets réalisés ou en cours

Le boulevard de la Liberté a fait l'objet d'un Projet de renouvellement urbain suivi d'un plan de relance en 2009.

Les bâtiments collectifs ont fait l'objet d'une intervention massive (résidentialisation et réhabilitation des logements).

Les interventions sur le bâti sont terminées.

Les projets programmés

Aucun nouveau projet n'est programmé sur le périmètre du Boulevard de la Liberté, au-delà des opérations d'entretien courant.

Des réflexions en cours

Des réflexions sont menées sur la sécurisation du patrimoine, avec la mise en place de caméras par le bailleur sur certaines entrées.

En effet, des dégradations sont repérées régulièrement suite au squat et au manque d'appropriation des parties communes par les locataires en place.

Malgré une intervention massive sur le bâti, les problématiques sociales demeurent sur le site.



V. REGARD SUR LA POPULATION

LA POPULATION DES QUARTIERS EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA CAPH

Nom du quartier prioritaire	Population en géographie prioritaire	Nombre de ménages estimé	Part des personnes de moins de 14 ans	Part des ménages de 6 personnes et plus	Part des ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement
Centre	13980	5298	25,2%	7,6%	6,7%
Boulevard De La Liberté	3440	1311	23,3%	5,3%	9,0%
Schneider	2290	853	26,9%	7,7%	7,6%
Couture Savonnerie	1200	457	20,6%	4,8%	4,2%
Gambetta	1243	469	24,7%	8,5%	3,4%
Sabatier	2820	1091	21,9%	5,9%	5,4%
Brunehaut	1271	487	20,0%	6,3%	4,2%
Elnon	1436	602	23,9%	4,4%	8,9%
Collinière	1106	463	20,2%	5,0%	4,5%
Arenberg	1750	682	21,0%	8,3%	3,6%

LES REVENUS DES MENAGES

Nom du quartier prioritaire	Revenu médian 2011	Seuil de bas revenu	Indicateur de dispersion du revenu (déclaré) par unité de consommation en 2011	Part des bas revenus en 2011	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage
Centre	8 000 €	10 700 €	135	38,7%	23,6%
Boulevard De La Liberté	8 400 €	10 700 €	120,9	34,2%	26,3%
Schneider	8 700 €	10 700 €	118,6	37,1%	27,0%
Couture Savonnerie	10 600 €	10 700 €	88	24,3%	24,5%
Gambetta	9 000 €	10 700 €	101,7	30,5%	29,3%
Sabatier	10 700 €	10 700 €	87,4	24,7%	23,4%
Brunehaut	9 700 €	10 700 €	89,5	25,1%	24,4%
Elnon	9 100 €	11 500 €	98,2	27,4%	25,5%
Collinière	10 100 €	11 500 €	92,7	22,0%	22,6%
Arenberg	10 500 €	10 700 €	81,5	17,0%	24,6%

Source : INSEE, Revenus fiscaux Localisés, exploitation CAPH

V.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Suite au décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014, des indicateurs clés de la politique de la ville – issus du dispositif Revenus Fiscaux Localisés 2011 – sont mis à disposition par l'INSEE sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville 2015.

Le Boulevard de la Liberté est situé sur la commune de Douchy les Mines.

Ce quartier compte **3440 habitants, répartis sur un nombre estimé de 1311 ménages logements** (estimation réalisée par les services de la CAPH).

Ce quartier concentre une part importante de jeunes âgés de moins de 14 ans (23.3%) ainsi que de ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement (9%, ce qui représente le taux le plus élevé de l'ensemble des sites en géographie prioritaire de la CAPH).

Les ménages du quartier se caractérisent par un faible revenu médian en 2011 par rapport aux autres sites retenus en géographie prioritaire.

Après le quartier Denain centre, il s'agit du **second revenu médian le plus faible de l'ensemble des sites (8400 euros)**.

La part des ménages aux bas revenus dépasse les 30% en 2011 (34.2%).

Seuls quatre sites sur les 10 retenus sur l'agglomération dépassent ce seuil :

- Denain Centre : 38.7%
- Schneider : 37.1%
- Boulevard de la Liberté : 34.2%
- Gambetta : 30.5%

La part des ménages recevant au moins une allocation de chômage est – quant à elle – une des plus élevées des sites en géographie prioritaire (26.3%).

Sur le Boulevard de la Liberté, l'indicateur de dispersion du revenu par unité de consommation est de 120.9.

Définitions :

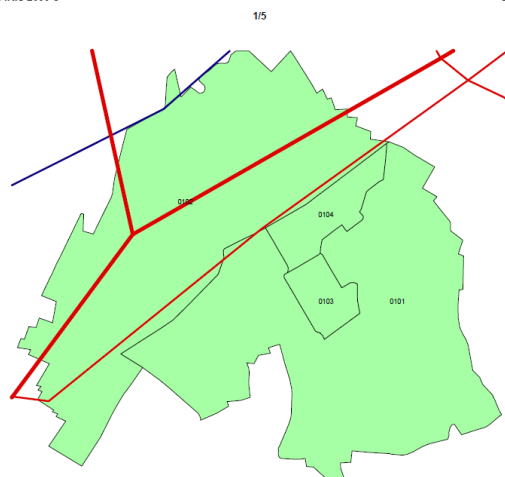
L'**indicateur de dispersion** est le rapport entre l'écart interquartile (troisième quartile moins premier quartile) à la médiane, exprimé en %.

Part des bas revenus : part de la population vivant sous le seuil de bas revenus.

Le seuil de bas revenus repose sur une définition statistique. La définition du seuil et son calcul au niveau national ont été revus en 2006. Le seuil de bas revenus est fixé dorénavant à 60 % du niveau de vie médian pour se rapprocher des standards européens.

Plan d'assemblage IRIS 2000 ©

DOUCHY-LES-MINES - 59179



Edition mai 2001

0103 IRIS

Voies routières
Voies fermées
Voies Boulevards

0 200 mètres

© Insee - IGN 1999

Code	Nom du quartier prioritaire	Numéro de l'IRIS	Libellé de l'IRIS	Part de la surface du quartier prioritaire dans l'IRIS	Nombre d'habitants
QP059051	Boulevard de la Liberté	591790103	Pitegnie	51.9%	2577
		591790101	Nord	37.7%	2753
		591790104	Centre	10.5%	2268

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LES AGES

	Liberté - Pitegnie	Liberté - Nord	Liberté - Centre	Ville de Douchy les Mines	CAPH
0-14 ans	645 (25%)	604 (22%)	416 (18%)	2375 (23%)	33155 (21%)
15 - 29 ans	587 (23%)	562 (20%)	363 (16%)	2047 (20%)	29727 (19%)
30-44 ans	527 (20%)	546 (20%)	371 (16%)	2021 (19%)	30857 (20%)
45-59 ans	536 (21%)	519 (19%)	440 (19%)	1925 (18%)	31343 (20%)
60-74 ans	218 (8%)	296 (11%)	483 (21%)	1277 (12%)	19155 (12%)
75 ans et plus	64 (2%)	229 (8%)	196 (9%)	778 (7%)	12793 (8%)
Nombre total d'habitants	2577 (100%)	2753 (100%)	2268 (100%)	10425 (100%)	157029 (100%)

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

V.2. EN COMPLEMENT, QUELQUES ELEMENTS SOCIODEMOGRAPHIQUES (ECHELLE IRIS)

Les analyses suivantes se basent sur les données transmises par le CGET à l'échelle IRIS, dans le cadre du diagnostic territorial réalisé (KIT de données sexuées).

Des précautions sont à prendre, car les périmètres IRIS ne sont pas identiques aux découpages de la nouvelle géographie prioritaire.

Néanmoins, les données à l'échelle IRIS permettent de disposer de données sur l'activité, l'âge et la formation des populations.

Le quartier prioritaire Boulevard de la Liberté regroupe plusieurs IRIS :

- 51.9% de la surface du quartier prioritaire est contenu dans l'IRIS Pitegnie,
- 37.7% de la surface est contenu dans l'IRIS Nord,
- 10.5% de la surface est contenu dans l'IRIS Centre.

Des disparités selon les IRIS au regard de l'âge des populations

23% de la population vivant à Douchy les Mines a moins de 14 ans (contre 21% à l'échelle de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut).

L'IRIS Pitegnie se démarque fortement des autres IRIS avec une part de jeunes s'élevant à 25% (contre respectivement 22% et 18% sur les IRIS Liberté Nord et Liberté Centre).

Ainsi, 48% de la population vivant sur Pitegnie a moins de 30 ans (contre 44% sur le Nord et 34% sur le centre).

Cette proportion s'élève à 43% sur l'ensemble de la ville de Douchy les Mines et 40% sur l'ensemble de la CAPH.

Par conséquent, l'IRIS Pitegnie concentre une très faible part de seniors âgés de plus de 75 ans (2%), les autres IRIS étant dans la moyenne de la ville et de la CAPH.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- La part de population âgée de moins de 14 ans est de 20%.
- La part de population âgée de plus de 75 ans est de 7%.

REPARTITION DES MENAGES SELON LA COMPOSITION FAMILIALE

Territoire	Liberté - Pitegnie	Liberté - Nord	Liberté - Centre	Ville de Douchy les Mines	CAPH
Ménages 1 personne	230 (24%)	284 (27%)	283 (29%)	1040 (26%)	15806 (27%)
Ménages Couples sans enfant	154 (16%)	222 (21%)	313 (32%)	942 (24%)	14765 (26%)
Ménages Couple avec enfant(s)	353 (37%)	370 (36%)	267 (28%)	1394 (35%)	19371 (34%)
Ménages familles monoparentales	177 (19%)	140 (14%)	89 (9%)	530 (13%)	6235 (11%)
Ménages Autres sans famille	29 (3%)	20 (2%)	15 (2%)	94 (2%)	1391 (2%)
Nombre de Ménages	943	1036	967	4000	57568

Source : INSEE recensement 2010.

TAUX D'ACTIVITE DES 15-64 ANS

Territoire	Nombre d'actifs femmes âgées de 15 à 64 ans	Taux femmes (en %)	Nombre d'actifs hommes âgés de 15 à 64 ans	Taux hommes (en %)
Liberté - Pitegnie	525	53,4%	581	71,4%
Liberté - Nord	516	55,9%	634	74,0%
Liberté - Centre	399	57,2%	463	72,0%
Ville de Douchy les Mines	1933	56,0%	2314	74,2%
CAPH	29470	58,1%	36820	74,2%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une concentration de couples avec enfants et de familles monoparentales sur l'iris Pitegnie

En 2010, 19% des ménages vivant sur l'iris Pitegnie sont des familles monoparentales, ce qui est nettement plus élevé que sur la ville de Douchy les Mines (+6 points) et que sur la CAPH (+8 points).

L'iris centre concentre quant à lui plus de personnes isolées et de couples sans enfants que les autres iris.

La ville de Douchy se situe quant à elle dans les moyennes de l'EPCI au regard de la composition familiale.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *La part des ménages d'une personne est de 30.5%*
- *La part des couples sans enfants est de 25.9%*
- *La part des couples avec enfants est de 31.1%*
- *La part de familles monoparentales est de 10%*

Un taux d'activité dans la moyenne de la CAPH

En 2010, 56% des femmes âgées de 15 à 64 ans et vivant à Douchy les Mines sont présentes sur le marché du travail (avec un emploi ou en recherche active d'emploi).

Cette proportion est légèrement plus faible que sur l'ensemble de la CAPH (56% contre 58.1% ; soit 2,1 points de moins).

Le taux d'activité masculin est lui dans la moyenne au niveau du reste de l'agglomération (74.2%).

De légères disparités entre les IRIS sont à pointer :

- Un taux d'activité féminin légèrement plus important sur l'IRIS Liberté centre (57.2%), alors que le taux sur Pitegnie est inférieur de 2.6 points au taux communal,
- Des taux d'activité masculin inférieurs à la moyenne communale sur Pitegnie et Centre (respectivement 71.4% et 72%).

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *Le taux d'activité féminin est de 62.1%.*
- *Le taux d'activité masculin est de 73.9%*

TAUX D'EMPLOI DES 15- 64 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-64 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-64 ans)	%
Liberté - Pitegnie	367	37,4%	459	56,4%
Liberté - Nord	423	45,8%	491	57,3%
Liberté - Centre	316	45,3%	383	59,7%
Ville de Douchy les Mines	1473	42,7%	1828	58,6%
CAPH	23788	46,9%	30592	61,7%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

TAUX D'EMPLOI DES 15- 24 ANS (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes en emploi (15-24 ans)	%	Nombre d'hommes en emploi (15-24 ans)	%
Liberté - Pitegnie	36	16,9%	53	28,2%
Liberté - Nord	40	19,8%	61	32,8%
Liberté - Centre	31	24,4%	34	29,9%
Ville de Douchy les Mines	145	20,5%	175	27,6%
CAPH	2304	23,0%	3102	30,6%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

TAUX DE CHOMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) PAR SEXE

Territoire	Nombre de chômeurs femmes (15-64 ans)	%	Nombre de chômeurs hommes (15-64 ans)	%
Liberté - Pitegnie	158	30,1%	121	20,9%
Liberté - Nord	93	18,0%	143	22,6%
Liberté - Centre	83	20,8%	79	17,2%
Ville de Douchy les Mines	459	23,8%	486	21,0%
CAPH	5682	19,3%	6227	16,9%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Un taux d'emploi plus faible sur l'iris Pitegnie

En 2010, 42.7% des femmes de 15 à 64 ans vivant à Douchy les Mines sont en emploi, ce qui est inférieur de 4.2 points à la moyenne de l'agglomération.

L'IRIS Pitegnie se distingue particulièrement avec un taux d'emploi féminin de 37.4%, (soit un taux inférieur de 5.3 points à l'échelle de la commune et 9.5 points à l'échelle de l'agglomération).

Les deux autres IRIS ont des taux d'emploi féminin supérieurs à la moyenne communale.

Le taux d'emploi masculin est de 58.6% sur la commune, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de la CAPH (- 3.1 points).

Il n'existe pas de différences marquées entre les trois IRIS.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *Le taux d'emploi féminin est de 52%.*
- *Le taux d'emploi masculin est de 62.9%.*

Un faible taux d'emploi féminin 15-24 ans sur l'iris Pitegnie

En 2010, 16.9% des femmes de 15 à 24 ans vivant sur l'iris Pitegnie sont en emploi (soit – 3.6 points par rapport à la commune et – 6.1 points par rapport à l'agglomération).

Chez les jeunes hommes, le taux d'emploi se situe dans la moyenne communale et de l'EPCI.

Le taux d'emploi des jeunes sur la communauté d'agglomération se rapproche des moyennes régionales.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *Le taux d'emploi féminin est de 25%.*
- *Le taux d'emploi masculin est de 30.6%.*

Un taux de chômage féminin plus marqué sur l'IRIS Pitegnie

En 2010, un tiers de la population féminine est en recherche d'emploi sur l'IRIS Pitegnie.

Le taux de chômage féminin est de 23.8% sur la commune de Douchy les Mines, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'agglomération qui est de 19.3%.

Les deux autres IRIS ont des taux de chômage dans la moyenne de la CAPH.

L'IRIS liberté centre connaît un taux de chômage légèrement inférieur (de 3 points) à la moyenne communale.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- *Le taux de chômage des femmes est de 16.2%.*
- *Le taux de chômage des hommes est de 14.8%.*

PART DES NON DIPLOMES PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes non diplômées	%	Nombre d'hommes non diplômés	%
Liberté - Pitegnie	284	29,8%	172	22,7%
Liberté - Nord	279	27,0%	169	19,4%
Liberté - Centre	222	24,3%	103	13,5%
Ville de Douchy les Mines	1076	27,3%	599	18,3%
CAPH	15350	25,9%	10975	21,0%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une part de non diplômées plus élevée sur l'iris Pitegnie

En 2010, 27.3% des femmes de 15 ans et plus ayant achevé leur scolarité et vivant à Douchy les Mines sont sans diplôme (contre 25.9% à l'échelle de l'agglomération).

18.3 % des hommes sont également non diplômés (contre 21% sur la CAPH).

L'IRIS Pitegnie se distingue particulièrement avec une part de non diplômés supérieure à celle des autres IRIS (29.8% chez les femmes et 22.7% chez les hommes).

L'IRIS centre semble plus préservé au regard des différents indicateurs.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

- 21.7% des femmes sont titulaires d'aucun diplôme,
- 18.4% des hommes sont titulaires d'aucun diplôme.

PART DES HAUTS NIVEAUX DE FORMATION PAR SEXE

Territoire	Nombre de femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%	Nombre d'hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	%
Liberté - Pitegnie	15	1,5%	30	4,0%
Liberté - Nord	50	4,8%	45	5,1%
Liberté - Centre	38	4,2%	43	5,6%
Ville de Douchy les Mines	157	4,0%	148	4,5%
CAPH	3309	5,6%	3408	6,5%

Source : CGET, KIT de données sexuées sur la base du RP INSEE 2010

Une faible part de hauts niveaux de formation chez les femmes de l'IRIS Pitegnie

En 2010, seules 1.5% des femmes de plus de 15 ans ayant achevé leur scolarité et vivant sur l'iris Pitegnie sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (contre 4% à l'échelle de la ville et 5.6% à l'échelle de l'agglomération).

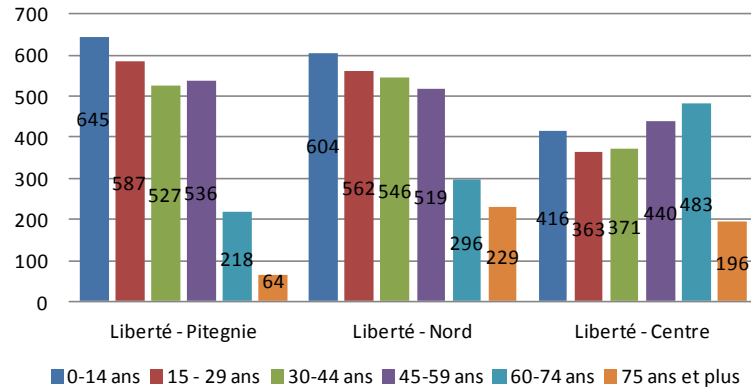
Les autres taux se situent dans la moyenne communale et sont légèrement inférieurs à l'échelle de la CAPH.

Par comparaison, à l'échelle régionale, en 2010 :

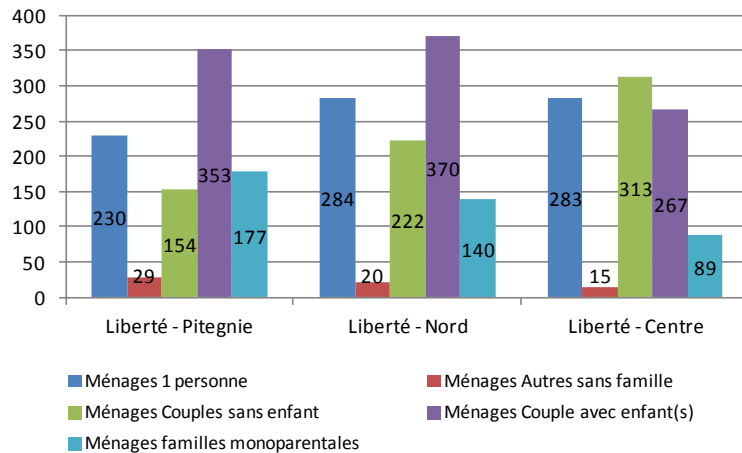
- 8.7% des femmes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.
- 10.6% des hommes sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long.

V.3. EN GUISE DE SYNTHÈSE, NOUS RETENONS SUR LE QUARTIER DU BOULEVARD DE LA LIBERTÉ

Répartition de la population des iris Pitegnies, Nord et Centre (QPV Boulevard de la Liberté) selon l'âge en 2010



Répartition des ménages des iris Pitegnie, Nord, Centre (QPV Boulevard de la Liberté) selon la composition familiale en 2010



- Le **taux de ménages monoparentaux avec jeunes enfants** est le plus élevé des 10 sites retenus dans la géographie prioritaire de la CAPH (9%).
- 23.3% de la population du site a moins de 14 ans.
- Le revenu médian est de 8 400 € : **c'est le revenu médian le plus faible après le quartier Denain centre.**
- La **part des bas revenus est particulièrement élevée** sur ce site (34.2%).

Mais aussi En tendance, à l'échelle des IRIS :

- L'iris PITEGNIE apparaît comme le plus fragilisé au regard des indicateurs emploi et formation. Le public féminin est particulièrement en retrait du marché de l'emploi sur cet IRIS.
- L'iris PITEGNIE rassemble une population plus jeune que les autres iris (48% a moins de 30 ans) ; et la part des seniors y est particulièrement faible (2% seulement ont plus de 75 ans).

VI. LES ENJEUX SOCIAUX DU SITE

Remarque méthodologique

Cette partie qualitative présente un regard croisé sur les populations du quartier politique de la ville par les acteurs rencontrés en entretiens : les élus et services de la commune, les chefs de projets politique de la ville, les travailleurs sociaux du département (assistantes sociales, équipes PMI et cadres thématiques) et les bailleurs sociaux.

Sans être nécessairement agrémenté par des effectifs ou des données statistiques, il s'agit de **mettre en exergue les éléments saillants qui – du point de vue qualitatif des acteurs de terrain- caractérisent le territoire**, par comparaison à d'autres territoires/quartiers sur lesquels ils peuvent être amenés à travailler. Cet exercice permet de poser, sous un angle qualitatif, les enjeux sociaux du territoire retenu en géographie prioritaire.

Nous faisons le choix, sans les hiérarchiser, de rendre compte des points de vue entendus...

Sur le logement

« Tous les axes du contrat de ville sont importants mais sur l'axe IV Habitat renouvellement urbain, on a terminé. »

« Au regard des **aides au logement** (FSL) parmi les 10 quartiers étudiés, deux quartiers se démarquent sur l'ensemble de la Direction Territoriale d'Action Sociale de département : Schneider et le Boulevard de la Liberté. »

« Il y a aussi des divisions de logements sur le parc très ancien, à gauche de notre périmètre. »

Sur la culture

« Mr le Maire met l'accent sur **deux axes forts : le développement culturel de façon mutualisée et l'investissement en ingénierie avec un vrai service culturel !** »

« De l'éducation à l'image avec le centre des arts et de la culture. »

« Des actions culturelles en temps libres avec des ateliers »

Sur la santé

« Et Douchy il y a également **une politique plus affirmée en santé publique** – avec une prévention des conduites à risque (pathologies liées aux mauvaises conditions de vie)...Le diagnostic santé date un peu mais il y a la présence d'associations qui travaillent sur la prévention des risques...Mais il n'y a pas d'outils à ce sujet pour le moment ... »

« Tout est basé sur **l'association avec des adultes relais...« Préserv'tavie »**, qui travaillait beaucoup dans les lycées et collèges. Ils rayonnent sur le Valenciennois. Ils sont financés dans le cadre de la politique de la ville »

« **Des problématiques supplémentaires ont été ajoutées comme l'alcool**. Au début, ils faisaient des interventions dans les lycées sur les MST. »

Sur l'Education

« Il y a un **atelier alphabétisation avec le centre social** et des choses pour les personnes en décrochage social avec le centre social »

« Et du soutien à la scolarité. »

Des adultes relais pour développer la médiation dans la proximité

Sur la ville de Douchy les mines, 8 adultes relais sont mobilisés sur le territoire :

- 4 adultes relais en portage AJAR
- 2 adultes relais en portage « Préserve ta vie »
- 1 adulte relais en portage POINFOR
- 1 adulte relais en portage par le centre socio-culturel

(Source : Mission politique de la Ville préfecture du Nord au 15 janvier 2015)

Du point de vue de la SA du Hainaut sont pointés :

« On a eu une grosse intervention sur ce site... intervenir sur le bâti c'est bien mais on a toujours les mêmes problèmes ! »

« Le boulevard de la liberté c'est le point noir de notre patrimoine. »

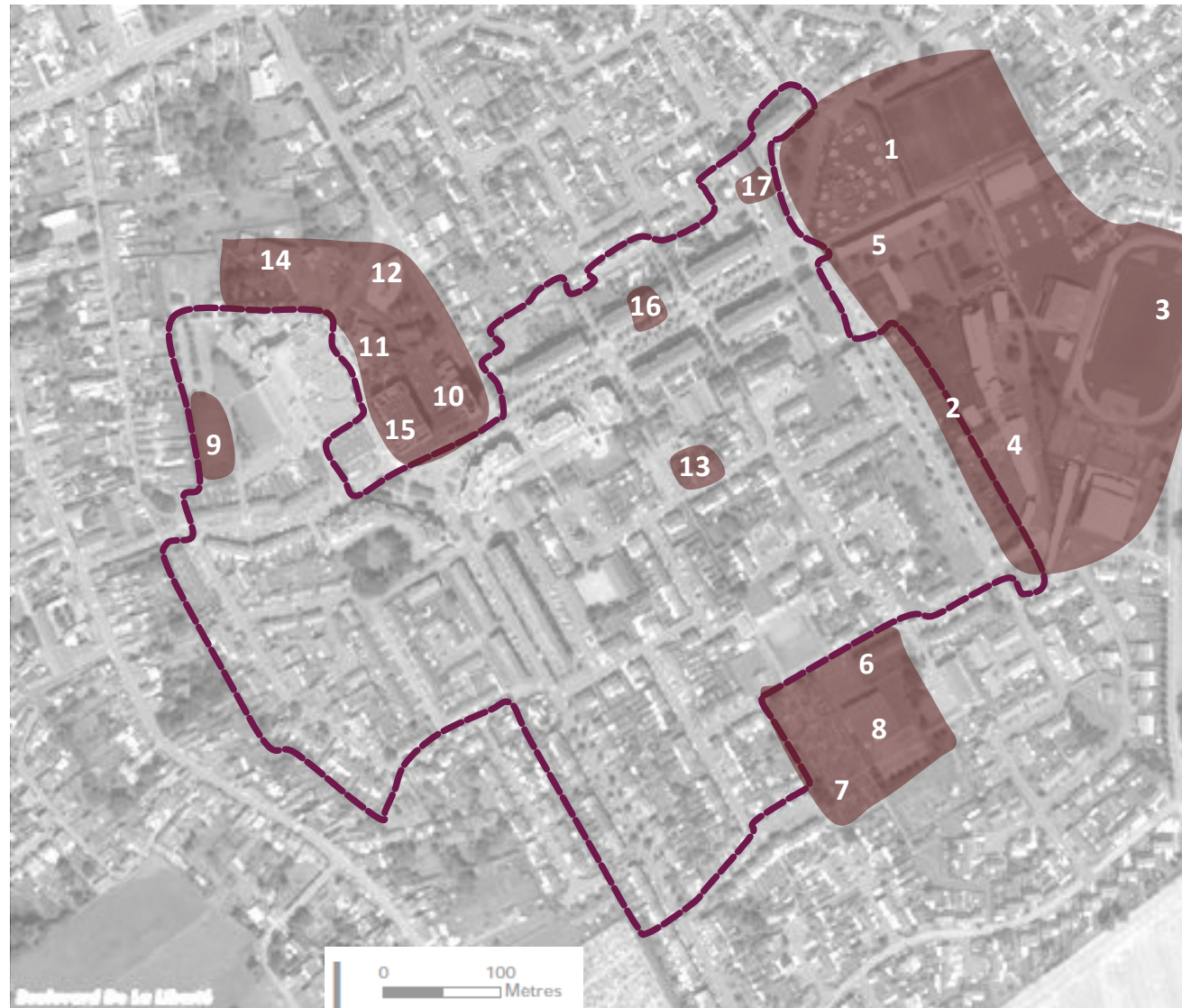
« Malgré les opérations diverses sur le bâti, **les problématiques sociales persistent**...tout ce qui est enjeu de peuplement, des actes de délinquance. » (CLSPD en cours)

« On a **des dégradations** du fait des jeunes qui squattent, du manque de respect et de la propreté des locataires... depuis septembre on a mis en place des gardiens, des caméras sur les entrées 19 à 25 ... on a un financement avec l'AJAR pour une intervention en soirée... »

« Et un financement avec AJAR pour deux clubs : sur la jeunesse et pour **des correspondants de nuit** à partir de 18h et en soirée. » (Convention existante AJAR / Ville / SA).

VII. LES RESSOURCES MOBILISABLES SUR LE QUARTIER

VII.1. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES



De nombreux équipements et services dans le site et ses abords :

1. Salle Ansart et le stade
2. Ecole de musique municipale
3. Complexe sportif Nelson Mandela
4. Collège Emile Littré
5. Ecole maternelle et primaire Mousseron
6. Ecole primaire Jules Ferry
7. Jardin naturel partagé des doux chineurs
8. Boulodrome
9. City stade
10. Le Beffroi

- Centre socio-culturel AGORA,
- Maison des associations,
- Le Point Formation Information,
- Le Relais Assistantes Maternelles,
- Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents,
- La halte garderie
- + Activités tertiaires

11. Mairie et cinéma
12. Médiathèque
13. Ecole maternelle du Hainaut
14. Maison de retraite
15. Centre des Arts et de la Culture, l'IMAGINAIRE
16. Agence SA du Hainaut
17. Poste de police

— Quartier prioritaire

■ Equipements et services

Source : CAPH

L'entretien réalisé avec la commune a permis de localiser les équipements et services sur le quartier prioritaire et ses abords.

Au regard de la carte ci-dessus, le quartier prioritaire Boulevard de la Liberté regroupe **peu d'équipements et services de la commune**. Néanmoins, ils sont situés **à proximité immédiate du site**. Parmi eux, les **équipements sportifs et culturels** prennent une place importante.

« Monsieur le Maire veut mettre l'accent sur le développement culturel de façon mutualisée. Il y a un investissement en ingénierie avec un vrai service culturel. »

Nous recensons dans le quartier prioritaire et ses abords :

- La salle de sport Ansart et son stade
- Le complexe sportif Nelson Mandela
- Le city stade
- Le boulodrome
- 4 écoles et collèges
- L'école de musique municipale
- La médiathèque
- Le centre des arts et de la culture : **l'Imaginaire**



Cet équipement, situé proximité de la médiathèque, est entré en fonction en juin 2013 et regroupe différents types de manifestations réparties sur 4 niveaux : théâtre, musique, danse, exposition et cinéma.



Le cinéma de Douchy-les-Mines demeure le moins onéreux du Valenciennois avec des places comprises entre 3,50 et 4,50 euros selon le type de public. Néanmoins, selon la commune, les tarifs attractifs proposés n'ont pas suffi à généraliser l'accès à cet équipement au moment de son ouverture.

« Le centre des arts, les gens avaient du mal à y entrer au début. Maintenant ça va mieux. »

Le Beffroi, situé aux abords immédiats du quartier prioritaire et à coté de l'imaginaire, bénéficie d'une mixité fonctionnelle. En effet, les trois premiers étages sont dédiés aux **multiples services et permanences** proposés. Les étages suivants sont dédiés au **parc logement** :

- Des permanences d'un agent de la Caisse Régionale d' Assurance Maladie (CRAM)
- Des permanences d'un agent et d'une assistante sociale de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT)
- Des permanences d'assistantes sociales
- Un relais d'assistantes maternelles
- Des consultations infantiles auprès d'une psychologue et d'une éducatrice de jeunes enfants
- Des consultations prénatales auprès d'un gynécologue obstétricien, d'une sage femme, d'une conseillère conjugale et d'une infirmière
- Le point Formation Information
- La halte garderie – Les diabolins, qui accueille des enfants de 3 mois à 4 ans.
- Le lieu d'accueil parents / enfants : La maison des petits bouts
- Le centre socio-culturel Agora
- La maison des associations

« Le beffroi a été cédé à partir du 4^{ème} étage à du privé, mais il y a encore beaucoup de vacants. »



Des besoins en commerce de proximité ont également été pointés par la commune de Douchy-les-Mines :

« Ici, l'ancien Lidl. Il a fermé et a été loué par un commerçant indépendant. Il devait ouvrir le 1^{er} juin pour faire un petit supermarché. C'est un vrai point d'appui pour les habitants du secteur dont certains sont âgés. Avoir une petite épicerie, ça permet de traiter la question de l'accessibilité à ce type de service. »

« Il y a des soucis de mobilité...on a dû détourner des lignes de bus pour amener les gens vers Aldi. »

« On a une boucherie, une boulangerie mais il fallait une épicerie sur la place Eluard. »

Liste des équipements en quartier vécu

La CAPH et les communes concernées ont établi un listing des équipements à inscrire dans le cadre des quartiers vécus au titre de la politique de la Ville.

Les quartiers vécus ne sont pas délimités géographiquement. Ils correspondent aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent. Ils permettent aux acteurs situés hors du quartier prioritaire de bénéficier de crédits spécifiques si son action impacte majoritairement les habitants de ce quartier.

La commune de Douchy les Mines a inscrit les équipements suivants la liste du quartier vécu :

- Mairie, place Paul Eluard
- Collège Emile Littré, avenue Anatole France
- Ecole primaire mixte du centre, rue Voltaire
- Ecole maternelle du Hainaut, rue Fontaine
- Ecole maternelle et primaire Mousseron, avenue Anatole France
- Ecole primaire Jules Ferry, rue Balzac
- Ecole maternelle, 12 rue Victor Hugo
- Ecole maternelle La Fontaine, rue Louis Petit
- Ecole maternelle Villars, rue Eugène Varlain
- Le Beffroi, avenue Julien Renard, équipement socio-culturel :
 - o Centre socio-culturel AGORA,
 - o Maison des associations,
 - o Le Point Formation Information,
 - o Le Relais Assistantes Maternelles,
 - o Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents,
 - o La halte garderie

- Centre des Arts et de la Culture, l'IMAGINAIRE, place Paul Eluard
- Médiathèque Max Pol Fouchet, 39 rue Paul Eluard
- Ecole de musique municipale, avenue Anatole France
- Salle Doille (accueil de loisirs, musique), avenue Anatole France
- Centre de loisirs municipal, rue Maingoval
- Salle des fêtes, place des Nations
- Salle Joliot Curie, 35 avenue Joliot Curie
- Point d'Accueil Parents-Enfants, avenue Anatole France
- **Equipements sportifs :**
 - o Complexe sportif Nelson Mandela, avenue Anatole France et rue Léon Blum
 - o Salle Ansart, place du Hainaut
 - o Salle Barbusse, avenue Joliot Curie
 - o City stade, rue Paul Eluard
 - o Boulodrome Jean-Luc Bera, 16 rue Balzac

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 crée les conseils citoyens.

Sur la base d'un cadre de référence existant, la mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de :

- Conforter les dynamiques citoyennes existantes,
- Garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.



Source : site internet de la ville de Douchy les Mines.

VII.2. REGARD SUR LA PLACE DES HABITANTS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La commune de Douchy les Mines dispose d'une instance de démocratie participative ouverte à l'ensemble de la population douchynoïse : le **Comité Citoyen existe depuis février 2009.**

Le Comité Citoyen permet aux habitants de s'exprimer, de s'informer, d'échanger et de discuter sur la vie citoyenne à Douchy et plus précisément sur des thèmes que souhaitent aborder les citoyens.

Ce comité peut rassembler des habitants, représentants d'associations ou personnes travaillant dans la ville.

Une Charte et un règlement intérieur ont été élaborés.

Le Comité Citoyen se réunit environ 5 fois par an. Les réunions du Comité Citoyen sont ouvertes à tous les habitants qui le désirent.

Une commission spécifique "cadre de vie" et une commission "jeunesse" se sont donc créées, afin de monter des actions concrètes et locales. Les commissions présentent l'avancée de leurs travaux aux réunions du Comité Citoyen.

Une boîte aux lettres se trouve à l'entrée du Beffroi (avenue Julien Renard) permettant aux citoyens qui le souhaitent d'écrire dans un courrier leurs attentes et leurs besoins concernant la vie de leur ville.

Né d'une démarche de la municipalité pour favoriser la participation citoyenne à Douchy-les-Mines, le comité citoyen, ses finalités, principes et modalités tels qu'ils sont inscrits dans la charte et le règlement intérieur, sont approuvés par la municipalité qui lui accorde des moyens (mise à disposition d'un local, secrétariat, moyen d'expression dans les supports d'information de la Mairie).

VIII. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Que retenir ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Un Projet de Renouvellement Urbain achevé. - L'un des sites en géographie prioritaire qui pèse le plus dans la commune avec 33% des logements de la ville de Douchy-les-Mines. - L'un des quartiers le plus densément peuplé avec une problématique d'habitat collectif. 	
Les atouts- Points forts	Les points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> - L'ANRU I et la dynamique autour du Boulevard de la Liberté (réhabilitation, résidentialisation) a permis une qualification exemplaire du boulevard en retrouvant l'échelle de la rue. - La richesse « voire la démesure » des équipements et des services qui impactent le site : le centre des arts et de la culture, le centre socioculturel, l'offre en faveur de la petite enfance, la médiathèque, le boulodrome, les jardins ouvriers, etc. - La présence sur le site de l'agence de proximité de la SA du Hainaut. - La « mixité » globale à l'échelle de la ville du fait des opérations de construction au nord de la nationale sur le Bois de Douchy. - La présence de réseaux urbains de chauffage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Malgré un ANRU I, le site reste prioritaire au regard des indicateurs de pauvreté (le revenu médian le plus faible après celui de Denain avec 8400 euros). - Un Projet de Renouvellement Urbain qui n'a pas impacté le peuplement à l'échelle du quartier (diversification en dehors du quartier sur le site associé du Bois de Douchy). - Un projet de développement économique sur le Beffroi qui n'a pas atteint son objectif. - Une résidentialisation couteuse mais qui interpelle au niveau de la pérennisation des investissements (dégradations des parties communes). - Le constat de regroupements dans les parties communes et espaces publics (mise en place de caméras de surveillance dans certaines entrées). - Une absence de diversité des bailleurs sociaux : un site mono bailleur. - La place Paul Eluard qui devient « déclassée » à côté du boulevard de la Liberté. - Le départ du Lidl de la place Paul Eluard (du point de vue de la commune, la reprise par un commerçant privé en juin 2015 permet de répondre aux besoins de commerce de proximité). - Un parc individuel vendu par la SA du Hainaut de façon diffuse ne permettant plus une maîtrise aisée de l'ensemble. - Un défaut de lisibilité de l'occupation du parc privé.
Enjeux stratégiques pour le site	
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler les équilibres de peuplement par une vigilance accrue lors des nouvelles attributions et via les mutations (site stratégique de la future convention de mixité sociale et lien avec la Conférence Intercommunale du Logement – Art 97 loi ALUR) - Poursuivre la dynamique en matière de gestion urbaine de proximité pour garantir la pérennité des investissements. - Poursuivre la dynamique de renouvellement sur le cœur de ville : la place Paul Eluard dans le cadre d'un projet intégrant la redynamisation de commerces et des services privés. - Travailler la prévention de la délinquance et des incivilités et le vivre ensemble. - Renforcer les politiques de droit commun d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle : Se saisir des cellules vacantes du Beffroi comme de l'immobilier en direction de l'Economie Sociale et Solidaire. 	